

Rappel *Temps de préparation : 30 minutes*  
*Temps de passage : 20 minutes*

EO   
EDS

**Sujet :**

Après avoir mis en évidence le phénomène de bureaucratisation dans les sociétés modernes, selon Max Weber, vous montrerez les limites de cette bureaucratisation.

Thème(s) du programme concerné(s) : la rationalisation des activités sociales, selon Max Weber.

**Questions préalables :**

1. Rappelez ce que Max Weber entend par processus de rationalisation des activités sociales.
2. Quelles sont les caractéristiques de la bureaucratie, selon Max Weber? (document 1)
3. Quelles critiques Michel Crozier adresse t-il aux organisations bureaucratiques françaises ? (document 2).

**Document 1**

Le type le plus pur de domination légale est la domination par le moyen de la direction administrative bureaucratique. Seul le chef de groupement occupe la position de détenteur du pouvoir, soit en vertu d'une appropriation, soit en vertu d'une élection ou d'un successeur désigné. Mais ses attributions de détenteur du pouvoir constituent elles-mêmes des « compétences » légales. La totalité de la direction administrative se compose dans le type le plus pur de fonctionnaires individuels. [...]

L'administration purement bureaucratique, donc fondée sur la conformité aux actes [...], par sa précision, sa permanence, sa discipline, son rigorisme et la confiance qu'elle inspire, par conséquent par son caractère de prévisibilité pour le détenteur du pouvoir comme pour les intéressés, par l'intensité et l'étendue de sa prestation, par la possibilité formellement universelle qu'elle a de s'appliquer à toutes les tâches, perfectible qu'elle est du point de vue purement technique afin d'atteindre le maximum de rendement – cette administration est, de toute expérience, la forme de pratique de la domination la plus rationnelle du point de vue formel [...].

Source : Max Weber. *Economie et société* (1922), trad. J.Freund, J.Chavy et al., coll. « Agora », Plon, 1995.

**Document 2**

Le modèle bureaucratique français est naturellement un système extrêmement centralisé. Ceux qui décident n'ont pas les moyens de connaissances suffisants des aspects pratiques des problèmes qu'ils ont à traiter. Ceux qui ont ces connaissances n'ont pas le pouvoir de décision. Les administrations françaises sont très fortement stratifiées selon les lignes fonctionnelles, mais surtout hiérarchiques.

[...] Un tel système présente des avantages certains de stabilité, de régularité, et de prévisibilité. Mais, en même temps, il est extrêmement rigide et secrète naturellement la routine. Puisque les subordonnés ont intérêt à bloquer les informations, les supérieurs, qui n'ont pas les moyens de connaître de façon pratique les variables essentielles qui devraient prises en considération, auront naturellement tendance à s'appuyer sur des règles abstraites ou à s'autoriser de précédents pour prendre leurs décisions.

Source : Michel Crozier, *La société bloquée*, Seuil 1970.

**Ce sujet doit être impérativement rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve.**

